

Proposition du Conseil administratif du 13 juin 2012 en vue de l'ouverture d'un crédit d'investissement pour un montant total de 451 500 francs destiné à l'achat d'une patinoire à glace à installer pendant la saison hivernale dans le parc des Bastions, parcelle 6159 de la commune de Genève, section Cité, propriété de la Ville de Genève.

Mesdames et Messieurs les conseillères et les conseillers,

Préambule

Depuis 1999, date de l'installation de la première patinoire à la place du Rhône, le patinage sur glace rencontre un grand succès auprès du public genevois et la fréquentation de cet équipement, année après année est en constante augmentation. C'est pour cette raison que la Ville de Genève a installé dès la saison hivernale 2003 une patinoire à la Place de l'Europe. En 2008 une deuxième patinoire est proposée aux genevoises et genevois et aux touristes dans l'écrin féérique du parc des Bastions. En 2010, à la suite de la construction des tribunes VIP pour le hockey sur glace à l'intérieur de la patinoire des Vernets, la surface de patinage à disposition du public a été réduite d'environ 1'000 m².

Fort de ces constats et afin de fournir des prestations de qualité à l'ensemble de la population et aux visiteurs occasionnels de Genève, le Département de la culture et du sport propose l'achat de la patinoire des Bastions pour pérenniser cette prestation très appréciée et ainsi répondre aux demandes croissantes de la population dans le domaine du patinage sur glace. Elle sera installée de manière saisonnière de mi-novembre à fin février, dans le parc des Bastions. L'installation d'une deuxième patinoire de quartier est à l'étude et un crédit d'acquisition vous sera présenté ultérieurement.

Historique de l'opération

Décembre 1999 à février 2008 : Première patinoire de quartier ouverte à la Place du Rhône, exploitée par Genève Tourisme, financement privé.

2002 : Vote par le Conseil Municipal d'un crédit de CHF 220'150.- (PR-220) destiné à l'achat d'une patinoire de quartier avec une surface de glisse en polypropylène.

2003 : Installation de cette patinoire à la Place de l'Europe.

2008-2011 : Installation de la patinoire des Bastions (en location) et du pôle hivernal à la Treille.

EXPOSE DES MOTIFS

Ce projet a pour but de répondre aux besoins de la population en matière de pratique sportive et va dans le sens de l'objectif du Conseil municipal de développer des équipements sportifs dans les quartiers.

La patinoire des Bastions, en forme d'étang gelé, sera installée chaque hiver dans le parc donnant ainsi l'occasion à la population et aux touristes de patiner en plein cœur de Genève, tout près du Mur des Réformateurs. Située devant le restaurant du Kiosque des Bastions en prolongement de la terrasse, la patinoire d'une surface de 450m² accueille les patineurs en herbe et les plus aguerris pour un pur moment de plaisir dans une ambiance viennoise. A noter que de nombreuses classes d'école viennent à la patinoire. Après les glissades, le restaurant donne la possibilité de se réchauffer autour d'un café ou d'un chocolat chaud. Des animations sont organisées durant la saison. L'accès à la glace est gratuit, la location des patins coûte CHF 2.-.

Les patinoires saisonnières de plein air essaient dans les communes genevoises et romandes. Elles connaissent un engouement important auprès du public. A titre d'exemple, l'augmentation de la fréquentation à la patinoire des Bastions a été mesurée par le Service des sports pendant une période de plus de 3 mois, soit du 15 novembre 2010 au 28 février 2011. En effet, 14'484 paires de patins ont été louées durant la saison. A CHF 2.- la paire, le revenu généré est d'environ CHF 29'000.00. Ceci correspond à une augmentation d'environ 20% par rapport à la saison 2009-2010. De plus, la patinoire a accueilli 48 classes de l'enseignement primaire, ce qui correspond à plus de 1'000 enfants et accompagnants. Deux soirées d'entreprise ont également pu s'y dérouler.

La gestion et l'animation quotidienne de ces patinoires sera assumée par le service de la jeunesse. Sous la surveillance des travailleurs sociaux hors murs, de nombreux jeunes pourront ainsi trouver des "petits jobs" tant recherchés.

A l'instar de l'opération estivale des chaises longues dans les parcs, des stages d'insertion de jeunes en rupture pourront être envisagés en collaboration avec l'antenne Via, voir d'autres programmes d'insertion soutenus par la Ville de Genève.

Obligations légales et de sécurité

L'installation de ces patinoires répondra aux exigences en ce qui concerne la sécurité des utilisateurs. Elles respecteront l'ensemble des prescriptions du service sécurité-salubrité du DCTI ainsi que les recommandations de l'OCIRT et du service cantonal de l'énergie.

Description de l'ouvrage, caractéristiques et descriptif des travaux

Cette patinoire sera posée sur le terrain, sur un plancher de réglage en bois recouvert d'une isolation thermique, fermé par des remontées latérales formant un bac étanche. Des nattes de tuyaux posées au fond du bac permettront le passage du fluide frigorifique. Des mains courantes fermeront le pourtour de la surface de patinage avec une ouverture pour l'accès du public.

Le début de la mise en glace (premier centimètre) se fera de nuit pour minimiser les effets de l'ensoleillement. Par la suite, le blanchiment de la glace reflètera 92% du rayonnement solaire.

L'épaisseur fine de la glace sera d'environ 6 centimètres.

L'entretien de la patinoire s'effectuera journallement au moyen d'une surfaceuse tirée par un tracteur.

Un pavillon saisonnier répondant au label minergie avec isolation renforcée et guichet étanche en position fermée d'environ 20 m² sera installé à proximité de la patinoire pour l'entreposage et la location des patins, le dépôt du matériel d'entretien, l'infirmerie et le matériel de sonorisation. Il sera chauffé en position ouverte au moyen d'un poêle alimenté par des pellets à bois. Les tableaux électrique et d'éclairage ainsi que le groupe frigorifique seront installés dans la partie arrière du kiosque des Bastions.

Ce crédit prévoit un montant pour l'achat d'un équipement neuf. Toutefois le service des sports envisage de lancer un appel d'offres comprenant deux variantes : l'une pour l'achat d'une patinoire neuve et l'autre pour l'achat d'une patinoire d'occasion afin de pouvoir choisir l'offre présentant le meilleur rapport qualité/prix.

Adéquation à l'agenda 21 de la Ville de Genève

L'installation de la patinoire des Bastions répond aux priorités politiques du Plan Directeur Communal, notamment concernant une Ville mixte et le maintien de la diversité des activités et des équipements dans les quartiers.

Concept énergétique

Pavillon :

Le pavillon de construction neuve sera équipé d'une isolation renforcée. La conception globale est prévue avec des portillons et volets étanches en position fermée. Il sera tempéré en position ouverte au moyen d'un poêle alimenté par des pellets à bois.

Patinoire :

La patinoire mobile proposée est conçue avec un plancher isolé de 5 cm. ainsi que d'une étanchéité par feuille polyane sur l'ensemble de la surface afin de limiter les déperditions et les pertes d'eau. Un blanchiment de la surface par la pose d'un géotextile blanc en sous couche permet également de renvoyer 92% du rayonnement solaire et limiter les pertes.

Le groupe frigorifique d'une puissance de 115kw est équipé de compresseurs de type scroll à puissance modulante s'adaptant aux besoins en continu et d'une condensation à air. Il est piloté par un système de régulation numérique performant avec station météo. Un suivi énergétique est également intégré via des tableaux d'historiques de fonctionnement.

Aucun système de récupération de chaleur n'est prévu, vu le caractère saisonnier de l'exploitation ou les rejets de chaleur sont inversement proportionnels aux besoins en chauffage et les investissements difficilement rentabilisables avec une structure démontable exploitée du 15 novembre au 28 février.

La consommation électrique moyenne sur deux saisons varie entre 30 et 50'000 kwh/an, en fonction des conditions météorologiques, et la durée de la saison.

Estimation des coûts

Crédit pour l'achat d'une Patinoire, surface 450m²

Libellé	Prix en CHF
Achat d'une patinoire avec rink en bois ajourée comprenant :	
Plancher de réglage	25'000.00
Montage, démontage et stockage du plancher (1 ^{ère} installation)	14'000.00
Revêtement antiglisse sur le pourtour de la patinoire	7'500.00
Patinoire neuve y compris tapis glacé, groupe frigorifique	248'500.00
Montage, démontage, stockage de la patinoire (1 ^{ère} installation)	40'000.00
Achat d'un pavillon minergie pour la location des patins	20'500.00
Matériel de sonorisation	2'000.00

Achat d'un lot de patins (260 paires)	22'000.00
Installations électriques, chauffage par poêle alimenté par des pellets à bois	10'000.00
Achat d'une surfaceuse	28'500.00
Le tracteur existe déjà au Service des sports	
Total équipements	418'000.00
Taxe sur la valeur ajoutée TVA 8% admis	33'500.00
TOTAL TTC	451'500.00

TOTAL DU CREDIT DEMANDE	CHF 451'500.00
--------------------------------	-----------------------

Validité des coûts

Les prix indiqués dans le chapitre « estimation du coût » sont ceux du mois de mars 2012 et ne comprennent aucune variation.

Autorisations occupation du domaine public

Une demande d'autorisation de construire est en préparation et sera déposée prochainement auprès du DCTI. Concernant l'occupation du domaine public propriété de la Ville de Genève, un accord de principe a été donné par le Service de la sécurité et de l'espace publics et le Service des Espaces Verts pour l'implantation de cette patinoire.

Délais

La mise en exploitation prévisionnelle est prévue en novembre 2012.

Référence au programme financier d'investissement

L'objet du crédit est prévu sous le n° 050.012.30 du 7^{ème} plan financier d'investissement PFI 2012 - 2023 pour un montant de CHF 700'000.-, précisant qu'il s'agissait de l'acquisition de deux patinoires.

Budget prévisionnel d'exploitation et charges financières

L'exploitation de la patinoire saisonnières des Bastions dégage de faibles recettes et induit des frais de fonctionnement suivants :

Budget prévisionnel dès 2013		Bastions
301/3/4/5	Charges de personnel (3 personnes durant 4 mois)*	75'000

312	Energie	15'000
318	Prestations de tiers (montage, démontage, stockage patinoire, plancher et pavillon)	57'000
		147'000
434	Redevance d'utilisation location patins (recettes)	20'000

* le budget de fonctionnement émerge dans le chapitre du Service des sports, à l'exception des charges salariales (groupes 301, 303, 304 et 305) qui émergent dans le chapitre du Service de la jeunesse.

Soit par année, CHF 147'000.- (hors amortissement et intérêts de la dette) qui devront être intégrés dans les budgets de fonctionnement du Service des sports et du Service de la jeunesse dès 2013.

Recettes/location des patins (rubrique budgétaire 434)

Sur la base d'une location de CHF 2.- la paire de patins et sur l'expérience de la patinoire des Bastions, nous estimons ce montant à environ CHF 20'000.- en moyenne par saison.

Charges financières

Pour les charges d'investissement prévues, en tenant compte d'un amortissement au moyen de 10 annuités calculées avec un taux d'intérêt de 2,25%, elles seront de 50'920 francs.

Charges de personnel y compris charges sociales (rubriques budgétaires 301, 303, 304,305)

Le Service des sports assurera l'entretien de la piste. La surveillance ainsi que la location des patins pendant les trois mois et demi d'ouverture selon un horaire hebdomadaire moyen de 40 heures, seront assurés par le Service de la jeunesse. Les plages horaires seront réparties du mardi au dimanche et adaptées en fonction de la fréquentation et des animations.

Pour assurer cette prestation en personnel, trois postes de travail temporaires seront nécessaires pendant les mois de novembre, décembre, janvier et février, ce qui correspond à une charge de CHF 75'000.- pour cette patinoire.

Coûts consommation électrique

La consommation d'électricité journalière estimée sur la base de l'expérience des Bastions est de CHF 142.- par jour (en moyenne 105 jours/saison) soit environ CHF 15'000.- par saison.

Coûts d'installation annuels par des tiers (rubrique budgétaire 318)

(dès la 2^{ème} installation, novembre 2013)

Les prestations comprendront la mise en place du plancher, le montage et démontage de la patinoire, la mise en glace, la mise en service des installations électriques, de chauffage et de glace soit pour cette installation : CHF 57'000.-

Frais d'entretien

L'entretien sera assuré dans le cadre des budgets ordinaires des Services de la Ville et n'entraînera aucune charge d'exploitation supplémentaire.

Gestion financière, maîtrise de l'ouvrage et maîtrise de l'œuvre

Le service gestionnaire et bénéficiaire du crédit est le Service des sports.

Au bénéfice de ce qui précède, nous vous invitons, Mesdames et Messieurs les conseillères et les conseillers, à approuver le projet de délibération suivant :

PROJET DE DELIBERATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu l'article 30, alinéa 1, lettre e) de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984.

Sur proposition du Conseil administratif,

ARRETE :

Article premier. - Il est ouvert au Conseil administratif un crédit de un crédit de CHF 451'500.- destiné à l'achat d'une patinoire à glace à installer pendant la saison hivernale dans le parc des Bastions, commune de Genève, section Cité, propriété de la Ville de Genève.

Art. 2. - Au besoin, il sera provisoirement pourvu à la dépense prévue à l'article premier au moyen d'emprunts à court terme, à émettre au nom de la Ville de Genève, à concurrence de CHF 451'500.-.

Art. 3. - La dépense prévue à l'article premier sera inscrite à l'actif du bilan de la Ville de Genève dans le patrimoine administratif et amortie au moyen de 10 annuités qui figureront au budget de la Ville de Genève de 2014 à 2023.

Art. 4. - Le Conseil administratif est autorisé à constituer, modifier, épurer et radier toutes servitudes permettant la réalisation de cette opération.

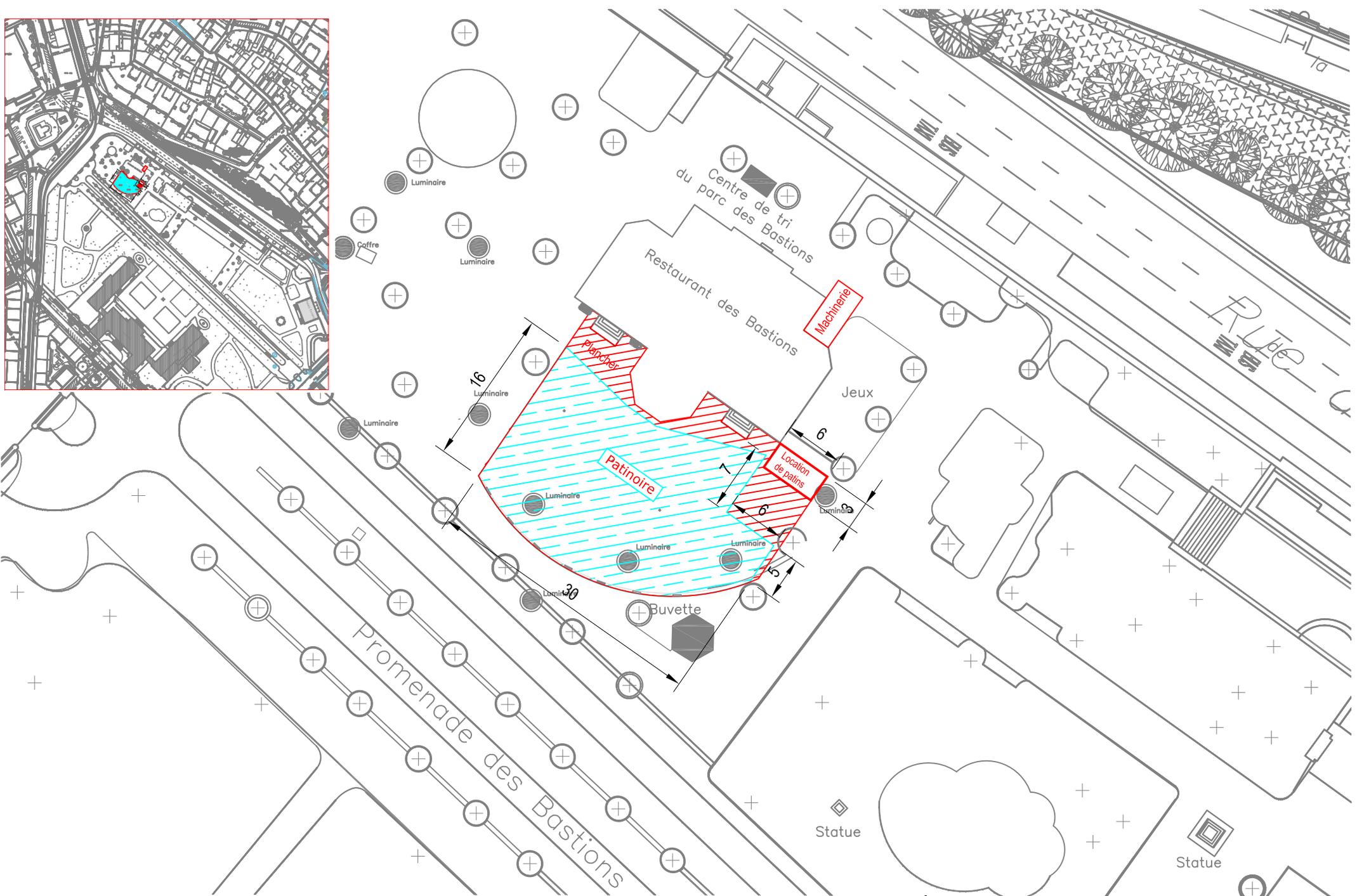
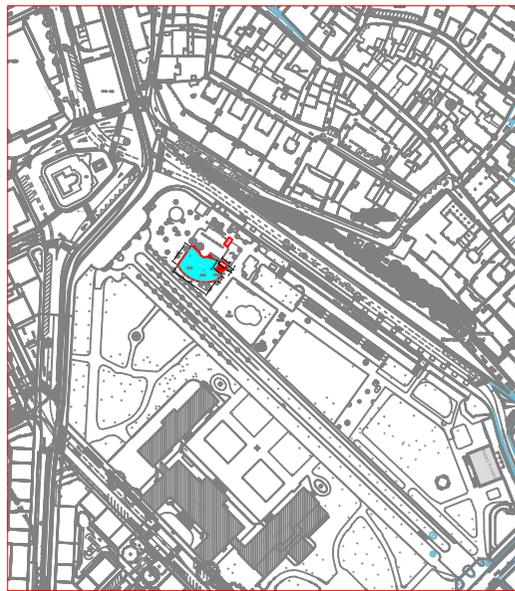
Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:
Jacques Moret

Le conseiller administratif:
Sami Kanaan

Le 13 juin 2012

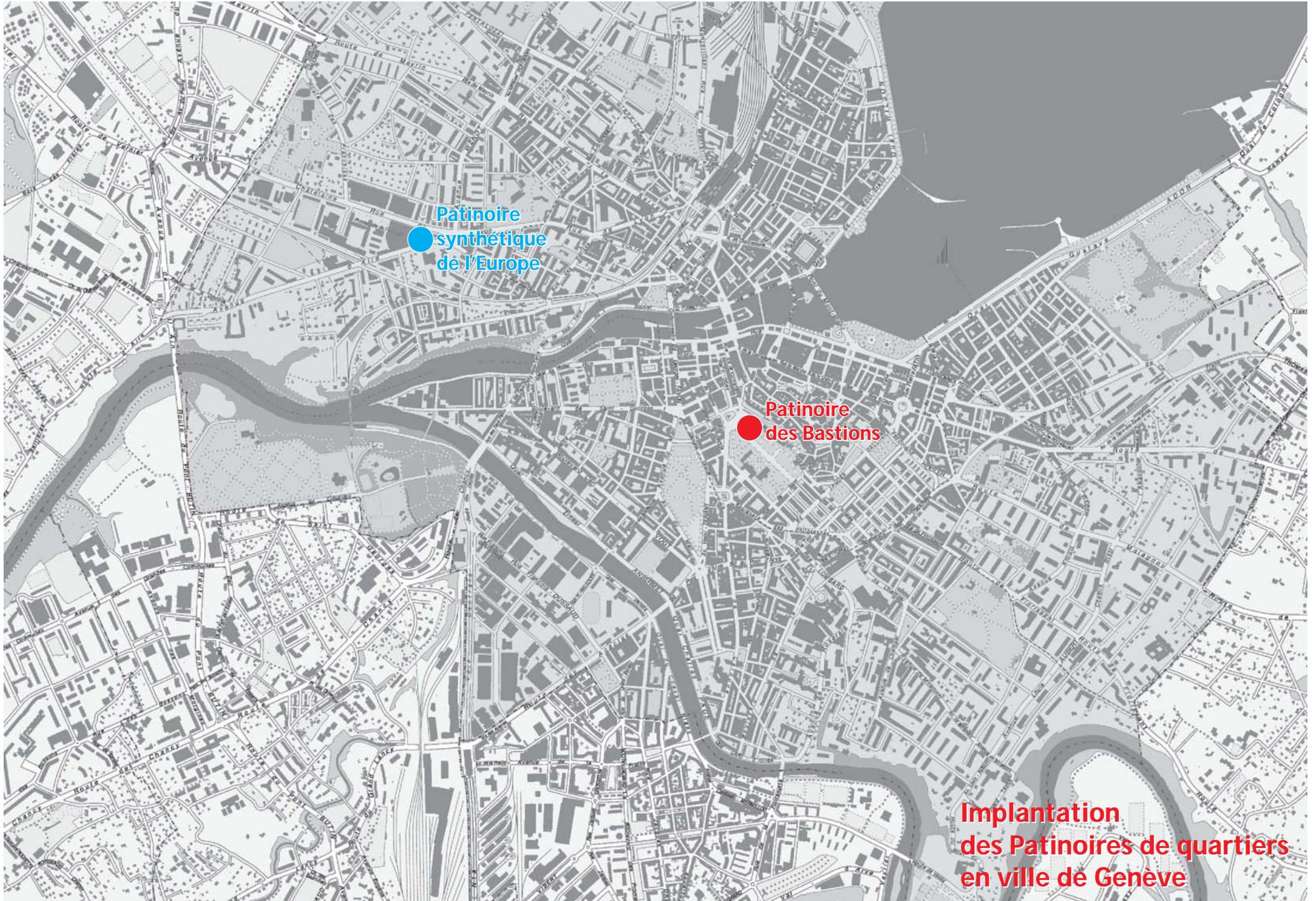
Annexes : plan de situation



SERVICE DES SPORTS

Patinoire des Bastions

AP 6.12.2011



Patinoire
synthétique
de l'Europe

Patinoire
des Bastions

Implantation
des Patinoires de quartiers
en ville de Genève